



**EXTRAIT N°88/2023 DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2023

Date de la
convocation :
Le 20 novembre
2023

Nombre de
conseillers
municipaux
En exercice 33

**En début de
séance :**

Présents 22
Procurations 4
Absents 5
Excusés 2

**En cours de
Séance :**

Présents 24
Procurations 4
Absents 3
Excusés 2

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept du mois de novembre, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR

PRESENTS :

Adjoints : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, NAPOLY Raymond

Conseillers municipaux : M. ARETO Joseph, Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, M. PALIX Pierre, Mme MARLIACY Danielle, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. ROSELET Jean-Christophe, M. BERNABE Cédric, M. THELESTE Johan, M. CIDOLIT Bertrand, Mme CARIN Jocelyne, Mme RIERNY Sandrine, Mme BEAUJOLAIS Marie-José M. ATHANASE Rémy, Mme FRANCOIS Francine, M. ADELAIDE Michel M. MARLET Camille, M. MARLET Daniel, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.

ABSENTS EXCUSES : M. CRETINOIR Joël (procuration à Mme DUCADOS Anne-Caroline), Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane, Mme MENCE Marielle (procuration à M PALIX Pierre), Mme CARDOU Josiane (procuration à Mme LAMIN Marie-Josée), M. SAINT-HONORE Laurent (procuration à M. ATHANASE Rémi).

ABSENTS NON EXCUSES : M. DELPHIN Laurent, M. FERDINAND Thierry.

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Rose-Aimée Mme Valentine CILPA (DGSA), Mme DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Rachel VALLERAY (DRH), M. José SOUNDOUNROM (DUPRU), Mme VAUTOR Muriel (DAEDD), M. GERALD Francis (DAPI)

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme LAMIN Marie-Josée pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

ACQUISITION D'UN COLUMBARIUM DE 36 CASES POUR LE CIMETIERE COMMUNAL

Le maire expose :

Afin de procéder à une restructuration générale du cimetière communal et en vue d'améliorer plus largement son image, la Ville souhaite procéder à l'acquisition d'un second columbarium d'une plus grande capacité, soit de 36 cases.

Ce projet entre dans la mise aux normes progressive du cimetière et constitue une alternative à l'offre d'inhumation proposée aux familles qui font le choix de la crémation.

L'opération a été estimée à la somme de **37.186,00 € H.T.** avec un plan de financement détaillé comme suit :

DEPENSES		RECETTES		TAUX
- Poste columbarium				
* Esterel Courbes 36	28 800,00	CACEM	18 593,00	50 %
* Granit gris poli	4 104,00	Fonds de concours		
- Poste Accessoires	500,00			
- Plaques d'inscription	3 782,00	Ville		
		Autofinancement	18 593,00	50 %
TOTAL	37 186,00	TOTAL	37 186,00	100%

.....
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE

D'APPROUVER le plan de financement proposé pour l'acquisition d'un columbarium de 36 cases pour le cimetière communal.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 27 Novembre 2023

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture le



Le Maire

Yan MONPLAISIR